

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 5 septembre 2016

L'an deux mil seize et le 5 septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 23 Aout 2016.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : MM. BAUJARD Roland – DENUELLE Sixte – DORY Sylvain - Mme DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh – M. FOREST Daniel – MM. OLIVIER André – POURREYRON Cyril - SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.

Absente excusée : Mme GUIGNIER Chantal

Nomination du secrétaire de séance : M. Cyril POURREYRON

Le compte-rendu de séance du 4 juillet est approuvé à l'unanimité.

➤ **Augmentation temps travail Simone Guillon**

Monsieur le Maire propose d'augmenter le temps de travail de l'agent d'entretien d'une durée de 1 heure hebdomadaire en vue de participer aux TAP à compter du 1^{er} septembre 2016.

Le conseil Municipal approuve l'augmentation du temps de travail de l'agent d'entretien au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe qui passe de 21.5 à 22.5 heures hebdomadaires.

➤ **Décision Modificative Assainissement**

Suite à une erreur décelée sur le CA 2015, les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du Compte Administratif 2015 rectifié, qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	79 928.65 €	79 928.65 €	73 465.81 €	73 465.81 €
Réalisé	17 163.25 €	79 359.45 €	10 245.47 €	10 811.70 €
Résultat 2015	/	62 196.20 €		566.23 €
Résultat 2014	/	325.16 €	63 125.81€	/
Résultat de clôture 2015	/	62 196.20 €	62 559.58 €	/

Monsieur le Maire se retirant de l'assemblée au moment du vote, conformément aux dispositions du C.G.C.T., le Conseil Municipal, sous la présidence de son doyen, approuve le compte administratif 2015 rectifié.

Pour rectifier cette erreur, Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la décision modificative de remise à niveau du résultat.

Il convient d'augmenter en dépenses le compte 001 déficit antérieur et en recettes le compte 1068 Autres réserves de 62.196.20 € (résultat cumulé).

Décision approuvée à l'unanimité.

➤ **Clôture budget C.C.A.S**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'article 79 de la loi n°2015-991, dite « Loi NOTRé » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui permet aux communes de moins de 1 500 habitants de supprimer leur budget annexe C.C.A.S.

Monsieur le Maire informe l'assemblée des écritures comptables quasi nulles sur ce budget. Il propose ainsi la clôture de ce budget annexe. Les dépenses et les recettes émises au titre de l'action sociale seront donc imputées au budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de clôturer le budget annexe C.C.A.S au 31 décembre 2016.

➤ **Travaux Terrain de tennis**

Une réunion de chantier est prévue le mardi 13 septembre à 18 heures.

Des devis sont demandés pour l'aménagement à l'extérieur de ce terrain.

Possibilité d'installer un filet (style volley) pour les enfants de l'école.

Les travaux devraient être terminés fin septembre pour une inauguration au printemps.

Proposition de faire un passage piétons surélevé à la sortie de la cour d'école pour que les élèves puissent se rendre au terrain en toute sécurité.

Cet aménagement permettrait également le passage d'un fourreau destiné à l'alimentation en eau potable du local.

➤ **Salle des fêtes**

Le Permis de construire a été déposé en juillet.

L'ABF demande de changer quelques éléments.

➤ **Nommage des rues**

Quelques plaques de rues et numéros ont été posés.

Rendez-vous avec la Poste mercredi 7 septembre pour finaliser.

➤ **Assurances**

Madame Salanson a consulté quelques compagnies d'assurance : MAIF, GROUPAMA et fait faire des devis. Une économie de 2 400 € pourrait être réalisée si la commune s'assure à GROUPAMA. La résiliation sera faite par leurs soins.

➤ **Bulletin municipal**

Réunion de la commission le 27 septembre pour commencer à rédiger, après retour des annonceurs et des associations

➤ **Questions diverses**

Réunion publique le 16 septembre : présentation projet salle des fêtes par M. RAMAGE et terrain de loisirs par M. BROYER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 10 octobre 2016 à 20h30**